

Schweizerische Gesandtschaft.

Wien, 18. September 1898.



XXIV, 119.

20 sept 1898  
en circulation

Monsieur le Président.

J'ai l'honneur de Vous informer, qu'immédiatement après mon arrivée à Vienne (vendredi matin) j'ai été reçu d'abord par le Comte Welserheimb, premier chef de section au Ministère des affaires étrangères, puis par le Comte Goluchowski et hier matin par S. M. l'Empereur.

L'impression que m'ont laissée ces différentes entretiens et d'entres, est la suivante : Il existe ici deux courants, qui marchent parallèlement d'abord, mais qui s'écartent sensiblement ensuite. Le premier est attribuable à l'Empereur dont les paroles, durant notre entretien, ont été des plus cordiales et affectueuses, pleines de gratitude pour le succès fédéral le Comte d'Esch de Genève les populations et autorités suisses et genevoises ; il n'a pas laissé entendre un mot qui puisse même être l'ombre d'un reproche et les marques de bienveillance qu'il m'a données étaient si sincères et démonstratives, qu'elles ont été remarquées par mes collègues présents en cercle. Le mot d'ordre donné par l'Empereur, m'assure-t-on, est que la Suisse ne doit pas être rendue responsable d'un crime dont elle ne peut absolument rien.

L'autre courant, dont l'existence m'est surtout apparue dans ma conversation avec le Comte Goluchowski à ce même point de départ : "Certainement", me disait-il, ce n'est pas à cet excellent peuple suisse que cet infâme attentat doit être imputé ; il n'y a, à coup sûr, pas un Suisse qui ne regarde pas avec horreur

Monsieur Puffy.

Président de la Confédération suisse.



« le crime de Lucheni, mais, - a-t-il ajouté et c'est ici  
 « que se séparent les 2 courants - la Suisse qui ne produit  
 « pas d'anarchistes est un peu trop, le dépôt des anarchistes  
 « de l'Europe. Il faut songer à faire cesser cet état de  
 « choses, que la Suisse fasse des lois contre les anarchistes  
 « et poursuive ces bêtes fauves jusque dans leurs derniers repaires.  
 Dans l'entretien qui suivit, après que j'eusse mentionné  
 l'existence de nos lois contre les anarchistes, de notre loi sur  
 les extraditions et les diverses arrestations et expulsions  
 opérées à Genève et à Lausanne etc. etc, le <sup>ct</sup> Goluchowski  
 me répondit, que sans doute nos autorités faisaient main-  
 tenir le nécessaire et qu'elles avaient l'opinion publique  
 pour elles, comme je l'avois assuré, mais a-t-il ajouté,  
 leur zèle se refroidira, on finira par oublier un odieux forfait.  
 « ce qu'il faut c'est une protection efficace de tous, non seulement  
 « des souverains, mais des personnes et des choses, dont le droit  
 « à l'existence est nié par les adeptes de l'anarchisme.  
 Il faudra, dit-il premièrement, une ligue de police interna-  
 -tionale, - puis plus tard il ajouta une ligue internationale  
 « contre l'anarchisme. »

Je ne puis vous donner que très un résumé le raisonnement  
 du <sup>ajinschi</sup> comte Goluchowski; j'interrogeais des conseillers que lui ou  
 tout autre gouvernement songe à nous faire parvenir.

Dans la soirée de hier, après les cérémonies des funérailles  
 je rencontrais le <sup>ct</sup> Kuefstein à son hôtel occupé à lire  
 les journaux du soir. Il me dit entre autres que l'on s'attendait  
 ici que la police suisse ait été - d'après les journaux français  
 et italiens - prisonnière de la prison de Lucheni en Suisse  
 et des dangers que présenterait sa personne, il ajoutait qu'il

serait heureux de pouvoir répondre aux questions que l'on pourrait lui faire à ce sujet. Ayant puis un peu. Vous passâtes déjeuner le matin avec lui, je lui apportai le n° du Journal de Genève du 16 et où du moins pour ce qui concerne la France cette nouvelle est démentie. Le C<sup>te</sup> Kneptze me dit alors, qu'il serait heureux d'avoir un démenti pareil pour ce qui concerne l'Italie; puis il ajouta qu'il serait bon de démentir le plus tôt possible ces bruits qui ne laissent pas d'impressionner certaines personnes. C'est à la suite de cette indication que j'ai puis la liberté de vous adresser mon télégramme chiffré de ce jour.

Devant un entretien j'ai porté la conversation sur les divers télégrammes arrivés de Suisse, annonçant diverses arrestations et expulsions d'Italiens, puis que le journal s'élevait à tous déjà l'année pour décider sur l'attitude à observer à l'égard de l'anarchisme. J'ai puis occasion d'insinuer confidentiellement au C<sup>te</sup> Kneptze, que j'avais eu avec regret que certains journaux, italiens et français surtout, cherchent à enlever à la Suisse le crime de Lucheni et qu'ils parlent de mesures internationales. J'ai ajouté: "L'opinion publique <sup>en Suisse</sup> a toujours été défavorable aux anarchistes, elle l'est aujourd'hui plus que jamais; il serait fâcheux de venir à l'ouverture des intentions des autorités et des populations suisses en portant la discussion sur ce que devrait faire la Suisse et en faisant des propositions qui risqueraient de compromettre les bonnes dispositions existantes." J'ai donné ceci au C<sup>te</sup> Kneptze, qui n'avait pas encore vu le C<sup>te</sup> Goltz-Schorfer, comme mes sentiments personnels; il a reconnu la justice de mon argument, et je pense qu'il en fera usage.

En partant bien à la hâte et qui précède à votre connaissance, j'ai l'honneur de vous informer, Monsieur le Président, que le

Comte Kuffstein partira probablement demain soir pour Borne, sans  
empêchement impieci je partirai par le même train et serai  
mardi soir à Borne pour vous faire part de mes impressions.

A mon sentiment il serait possible de couper court aux  
suggestions qui pourraient venir de Vienne, de Berlin ou  
d'ailleurs en usant peut-être par notes, sur la question des  
"Lennm. de zengnisse" et en ajoutant qu'il serait utile de  
réhausser la valeur de ces documents par l'organisation de  
communications entre les polices des états intéressés sur une base  
à la fois large, simple et plus rapide que par le passé, ce  
qui permettrait un contrôle plus efficace des ennemis de  
l'ordre public.

Une communication de cette nature, faite le plus tôt possible,  
paralyserait sans doute les efforts de ceux qui tiennent à  
formuler des conseils ou des propositions.

N'ayant plus voir que peu de collègues, tous occupés par  
la présence des nombreux souverains, je dois me résigner de  
recueillir demain d'autres impressions.

Truilly agréer, Messieurs le Président, l'assurance de  
ma plus haute considération.

Le Ministre de Suisse :

A. Graf Magarini